

Guide de l'entraîneur



PATINAGE QUÉBEC

WWW.PATINAGE.QC.CA



ÉQUIPE DU QUÉBEC 2018-2019

Table des matières

Inscription à l'Équipe du Québec	2
Catégorie facultative	2
Compétitions nationales	2
Accréditation, Horaire et autres	2
Considérations supplémentaires	3
Transport	3
Défi de Patinage Canada 2019 et Championnats nationaux de patinage artistique Canadian Tire 2019 (transfert par avion)	3
Obligations du parent pour le transport	3
Hébergement	4
Obligation du parent pour l'hébergement	5
Modalités de paiement et de remboursement	5
Couvre-feu (OBLIGATOIRE)	6
Les présences aux pratiques	6
Spectacle des médaillés des Championnats nationaux de patinage Canadian Tire 2019	6
Renseignements	6
Personnes ressources	7

Inscription à l'Équipe du Québec

Les patineurs, qui se qualifieront pour l'Équipe du Québec lors des Championnats « A » de la Section Québec en novembre prochain, devront venir faire leur inscription selon l'horaire disponible sur notre site Internet. **Notez qu'un seul accompagnateur par patineur sera toléré dans la salle d'inscription.**

Vous pouvez consulter le détail des frais d'inscription dans le guide de l'athlète disponible sur notre site Internet.

Catégorie facultative

Lorsque le nombre de patineurs admissibles pour les Championnats canadiens n'est pas atteint, Patinage Canada rend certaines catégories facultatives pour le Défi. Si un patineur décide de ne pas participer au Défi de Patinage Canada, car sa catégorie est facultative, il devra aviser Patinage Québec lors de son inscription à l'Équipe du Québec, et payer les mêmes frais de Patinage Québec que les autres. **Aucun rabais n'est accordé pour les catégories facultatives.**

Les catégories facultatives sont :

Novice Couple
Junior Couple
Senior Couple
Senior Danse

Compétitions nationales

Accréditation, Horaire et autres

- Vérifiez régulièrement sur le site de Patinage Canada les horaires des compétitions. Les horaires peuvent être modifiés sans avis au préalable, il est très important de faire cette vérification régulièrement.
 - Assurez-vous d'avoir avec vous votre carte d'entraîneur de Patinage Québec valide pour la saison en cours, sinon votre accréditation sera refusée.
 - Vous devez détenir les certifications suivantes :
 - Défi : catégorie pré-novice : « Entraîneur provincial »;
 - Défi : catégorie novice et plus : « Entraîneur national »;
 - Championnats canadiens : « Entraîneur national »;
- ❖ **Aucune dérogation n'est accordée par Patinage Canada.**

Considérations supplémentaires

- Les entraîneurs en voie d'obtenir une certification du PNCE peuvent être pris en considération pour l'accréditation, pourvu qu'ils obtiennent le statut en formation ou formé qui est exigé, comme précisé dans le parcours de formation et de certification du PNCE. Ex. : catégorie pré-novice : l'entraîneur qui détient le statut « Entraîneur provincial en formation » pourrait recevoir une accréditation.
- Les entraîneurs non-résidents, qui n'exercent pas leurs fonctions dans un club ou une école de patinage de Patinage Canada, peuvent être considérés pour l'accréditation pourvu qu'une attestation valide de vérification soit fournie au moment de l'inscription à la compétition et sur place aux événements. Les entraîneurs de l'étranger doivent faire une demande d'accréditation directement au Service de l'entraînement et des programmes de patinage de Patinage Canada, au moins deux semaines avant l'événement, par courriel à l'adresse suivante coaching&programs@skatecanada.ca ou par téléphone au 1-613-747-1007 ou au 1-888-747-2372, poste 2504. Veuillez consulter la politique d'accréditation de Patinage Canada pour des renseignements complets.
- Au plus, deux entraîneurs par inscription seront accrédités. Seulement deux personnes choisies par le patineur, la patineuse ou l'équipe (p. ex : un entraîneur et un gérant d'équipe ou deux entraîneurs) seront admises au niveau de la glace. **Vous devez respecter le nombre de deux entraîneurs** pour accompagner votre patineur lors des pratiques et de la compétition.

Transport

Défi de Patinage Canada 2019 et Championnats nationaux de patinage artistique Canadian Tire 2019 (transport par avion)

Obligations du parent pour le transport

- Patineur âgé de 13 ans et moins :
Un patineur âgé de 13 ans et moins doit être obligatoirement accompagné par un parent. Si le parent ne peut être présent, il peut nommer une autre personne adulte et doit en aviser Patinage Québec.
- Patineur âgé de 14 ans et plus :
Le patineur âgé de 14 ans et plus n'a pas besoin d'être accompagné d'un parent lors du transport.

Normes pour les bagages

- Veuillez-vous référer au site Internet de l'administration canadienne de la sûreté du transport aérien :

<http://www.acsta.gc.ca/accueil>

Nous vous référons au guide de l'athlète disponible sur notre site Internet sous la rubrique Membres / Athlètes et Équipe du Québec, pour obtenir plus d'informations.

Hébergement

Patinage Québec s'occupe de réserver les chambres nécessaires pour les patineurs. Si un entraîneur souhaite avoir une chambre à l'hôtel officiel de la compétition, il est de son devoir d'aviser Patinage Québec avant la date limite.

Pour ce faire, ils doivent compléter le formulaire de réservation de chambre disponible sur le site internet de Patinage Québec et l'envoyer à Elie Sigouin par télécopieur au 514-252-3170 ou par courriel à esigouin@patinage.qc.ca avant :

Défi 2019 de Patinage Canada : **31 octobre 2018**

Championnats nationaux de patinage Canadian Tire 2019 : **21 novembre 2018**

Défi de Patinage Canada 2019 / Edmonton, Alberta		
Qui	Date d'arrivée	Date de départ
Pré-Novice dames	lundi 26 novembre	vendredi 30 novembre
Pré-Novice messieurs	mercredi 28 novembre	dimanche 2 décembre
Pré-Novice couple	mardi 27 novembre	samedi 1 décembre
Pré-Novice danse	mercredi 28 novembre	dimanche 2 décembre
Novice dames	lundi 26 novembre	vendredi 30 novembre
Novice messieurs	lundi 26 novembre	vendredi 30 novembre
Novice couple	mardi 27 novembre	samedi 1 décembre
Novice danse	lundi 26 novembre	vendredi 30 novembre
Junior dames	mercredi 28 novembre	dimanche 2 décembre
Junior messieurs	jeudi 29 novembre	lundi 3 décembre
Junior couple	mardi 27 novembre	samedi 1 décembre
Junior danse	mercredi 28 novembre	dimanche 2 décembre
Senior dames	Jeudi 29 novembre	lundi 3 décembre
Senior messieurs	mardi 27 novembre	samedi 1 décembre
Senior couple	mardi 27 novembre	samedi 1 décembre
Senior danse	Jeudi 29 novembre	lundi 3 décembre

Obligation du parent pour l'hébergement

- Patineur âgé de 17 ans et moins :

Un patineur âgé de 17 ans et moins doit obligatoirement être accompagné par un parent pour toute la durée de son séjour. Si le parent ne peut être présent, il peut nommer une autre personne adulte (autre qu'un athlète) et doit envoyer à Patinage Québec un consentement écrit entre le parent et l'adulte responsable.

Si deux patineurs décident de partager leur chambre, il doit tout de même avoir la présence d'un parent ou d'un adulte responsable dans la chambre pour toute la durée du séjour des patineurs.

- Patineur âgé de 18 ans et plus :

Le patineur âgé de 18 ans et plus n'a pas besoin d'être accompagné d'un parent.

Modalités de paiement et de remboursement

- Partage avec un autre patineur :

Si un patineur décide de partager sa chambre avec un autre patineur, il doit fournir le nom de celui-ci lors de son inscription à l'Équipe du Québec et la chambre sera assumée entièrement par Patinage Québec.

- Partage avec un membre de la famille ou autres :

Si le patineur décide de partager sa chambre avec un membre de sa famille ou son entraîneur, Patinage Québec vous remboursera 50 % du coût de la chambre seulement. Par contre, vous devrez payer le montant total à votre arrivée à l'hôtel et nous faire parvenir la facture à votre retour pour obtenir le remboursement de 50 %.

**** les dépenses autres que l'hébergement qui figure sur la facture sera au frais du parent.**

- Remboursement par Patinage Québec

Afin que Patinage Québec vous rembourse 50 % des frais d'hébergement, vous devez faire parvenir une copie de la facture de l'hôtel **au maximum 30 jours après l'événement**, soit par courriel, par télécopieur ou par la poste à :

Elie Sigouin
Coordonnatrice aux Événements
4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2
Télécopie : 514 252-3170
Courriel : esigouin@patinage.qc.ca

Couvre-feu (OBLIGATOIRE)

Il est obligatoire d'aviser un des accompagnateurs lorsqu'un patineur a des activités sociales à l'extérieur de l'hôtel. Il est aussi obligatoire de respecter le couvre-feu suivant :

Durant la compétition		Après la compétition	
13 ans et moins	21h00	13 ans et moins	23h00
14 à 15 ans	22h00	14 à 15 ans	Minuit
16 à 18 ans	23h00	16 à 18 ans	01h00
19 ans et plus	Minuit	19 ans et plus	02h00

Les présences aux pratiques

Avertir la personne responsable dans la Suite des patineurs lorsque vous ne vous présentez pas à une pratique, spécialement lorsque celle-ci est tôt le matin ou tard le soir.

Spectacle des médaillés des Championnats nationaux de patinage Canadian Tire 2019

Les renseignements concernant le spectacle des médaillés canadiens seront communiqués aux patineurs, parents et entraîneurs dès qu'ils seront envoyés par Patinage Canada.

Renseignements

Tous les renseignements tels que les guides et les règles de conduite, seront affichés sur le site internet de Patinage Québec, sous l'onglet **Membres/Athlètes/Équipe du Québec** au www.patinage.qc.ca.

Nous vous invitons à consulter le guide de l'athlète afin de guider vos patineurs et leurs parents dans leur préparation aux compétitions nationales.

Les renseignements tels que le transport, l'hébergement, seront dans l'onglet **compétitions/nationales/choisir le Défi 2019** ou les **Championnats nationaux de patinage Canadian Tire 2019** au www.patinage.qc.ca.

Personnes ressources

Siège social

Elie Sigouin Téléphone : 514-252-3073, poste 3473
 Courriel : esigouin@patinage.qc.ca

Administrateur Équipe du Québec

Rémi Gibara Téléphone : 418-806-7204
 Courriel : remi.gibara@patinage.qc.ca

Représentant des athlètes au conseil d'administration de Patinage Québec

Carolane Soucisse Courriel : carolane.soucisse@patinage.qc.ca

Accompagnateurs de l'Équipe du Québec – Saison 2018-2019

Rémi Gibara, administrateur Équipe du Québec et Évènements
Élie Sigouin, Coordonnatrice Équipe du Québec et Évènements

Diane Baril
Marthe Beaudoin
Carole Bellerose
France Bisson
Marina Capistran
Ginette Charbonneau
Hélène D'Amour
Lyne Desgagnés
Linda Guérin
Jocelyne Lalande
Maryse Laliberté
Claudette Larouche
Laurent Longpré
Anna-Marie Marx
France Renaud
Rhéa Grütter
Jean-François Touchette